



Revue
financière
2021

TABLE DES MATIÈRES

Faits saillants financiers de 2021.	3
Aperçu de la gestion des risques.	4
Rapport de l'auditeur indépendant.	6
État de la situation financière	8
État du résultat global.	9
État des variations des capitaux propres	10
Tableau des flux de trésorerie	11
Notes afférentes aux états financiers	12
1. Mandat de l'Institut.	12
2. Répercussions de la COVID-19.	12
3. Synthèse des principales méthodes comptables.	12
4. Titres négociables	19
5. Prêts et compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit	19
6. Placements	22
7. Immobilisations corporelles.	22
8. Actif au titre de droits d'utilisation et obligation locative.	23
9. Instruments d'emprunt.	24
10. Instruments dérivés.	25
11. Produits différés	26
12. Capital social	27
13. Gestion du capital	27
14. Gestion des risques financiers	27
15. Juste valeur des instruments financiers	28
16. Obligations contractuelles.	30
17. Autres (produits) ou charges.	30
18. Régimes de prestations de retraite	30
19. Transactions entre parties liées	31

Faits saillants financiers de 2021

Au cours de l'exercice, nous avons signé de nouveaux accords de prêt pour 285 millions de dollars, dont 254 millions à l'intention de l'industrie de la finance et des assurances. Nous avons aussi effectué les déboursements suivants :

- 148,4 millions de dollars à des sociétés financières et sociétés d'assurance au Brésil, à l'île Maurice et en Afrique du Sud (25,1 millions respectivement dans chaque pays), en Équateur (21,9 millions), au Costa Rica (18,8 millions), au Pérou (16,6 millions), en El Salvador (12,5 millions) et aux États-Unis (3,3 millions);
- 31,3 millions de dollars à une société agroalimentaire à l'île Maurice.

Par ailleurs, nous avons signé des accords d'investissement et déboursé des sommes à l'intention des entités suivantes :

- Miro Forestry Developments Limited (engagement de 15,2 millions de dollars et déboursement de 12,5 millions de dollars);
- PFF 2 Parallel LLC et PC Capital Development II, L.P. (engagements respectifs de 12,5 millions de dollars et déboursements respectifs de 5,3 millions et de 3,7 millions de dollars);
- CASEIF IV L.P. et Energy Entrepreneurs Growth Fund (« EEGF ») (engagements respectifs de 10 millions de dollars et déboursement de 0,3 million à l'intention de CASEIF IV L.P.);
- African Development Partners III Mauritius L.P. Fund (engagement subséquent de 12,5 millions de dollars et déboursement net de 5,01 millions de dollars).

En mai 2021, nous avons reçu une facilité de financement à des conditions de faveur de 75,9 millions de dollars d'Affaires mondiales Canada (« AMC »). Cette facilité est un accord passé avec AMC dont le but est de remplir le mandat du gouvernement du Canada à l'égard du redressement postpandémique favorisant l'égalité des genres. Aux termes de cet accord, FinDev Canada détiendra, gèrera, administrera, utilisera et investira les fonds reçus d'AMC dans le cadre de cette facilité. Les résultats financiers de cette facilité à des conditions de faveur seront déclarés à AMC et consolidés dans les états financiers du gouvernement du Canada, que celui-ci publie séparément et qui sont audités par le Bureau du vérificateur général du Canada.

Nous avons enregistré une perte nette de 16,1 millions de dollars pour l'exercice 2021, contre 13,1 millions pour 2020.

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE

(en milliers de dollars canadiens)

	2021	2020
Produits du financement et des placements en actions	7 441	3 113
Charges d'intérêts	218	171
Coûts de transaction	376	450
Produits du financement et des placements, montant net	6 847	2 492
Apport des donateurs	1 016	509
Autres (produits) ou charges	3 903	490
Charges administratives	13 258	12 548
Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit	6 776	3 051
Perte nette	(16 074) \$	(13 088) \$

Les éléments significatifs sont les suivants :

Le **montant net des produits du financement et des placements** a augmenté de 4,4 millions de dollars par rapport à celui de l'exercice précédent, surtout en raison de la croissance du portefeuille de prêts.

Nous avons comptabilisé les **apports des donateurs** comme suit : un apport de 587 000 \$ de Proparco pour le projet Invest2Impact (« I2I »), un apport de 349 000 \$ d'Affaires mondiales Canada (« AMC ») pour le projet de facilité d'assistance technique (« FAT ») et un autre apport de 80 000 \$ d'AMC dans le cadre de la facilité de financement à des conditions de faveur.

Les **autres charges** s'élevèrent à 3,9 millions de dollars pour l'exercice 2021, contre 490 000 \$ pour 2020. L'écart est surtout dû à des pertes latentes sur notre portefeuille de placements. Ces pertes latentes résultent des commissions de gestion de 4,7 millions de dollars, diminuées de profits latents de 869 000 \$ découlant de l'ajustement du portefeuille à la juste valeur de marché.

La **dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit** de 6,8 millions de dollars reflète essentiellement la correction de valeur et la provision supplémentaires établies par la direction (voir la note 5), ainsi que les corrections de valeur apportées au montant net des déboursements de prêts effectués au cours de l'exercice.

Aperçu de la gestion des risques

En fournissant du financement et d'autres formes de soutien au développement dans le cadre de son mandat, FinDev Canada s'expose à plusieurs risques. Notre pratique de la gestion des risques d'entreprise (« GRE ») met l'accent sur une solide culture du risque fondée sur la supervision, une orientation claire, l'appropriation et la responsabilité, ainsi que sur l'obligation de surveiller et de rendre compte. La gestion du risque chez FinDev Canada est régie par le modèle des trois lignes de maîtrise (« modèle des 3LM »), approche qui fait partie des meilleures pratiques de l'industrie en matière de gouvernance du risque. De plus, notre Cadre relatif à l'appétit pour le risque (« CRAR ») s'articule autour de trois grands types de risques qui sont intrinsèques à nos activités : risques stratégiques, risques opérationnels et risques financiers.

GOVERNANCE DES RISQUES, SUPERVISION ET CONCEPTION

Notre structure de gouvernance évolutive des risques assure une supervision et un contrôle centralisés, équilibrés et stricts des risques, dont l'obligation redditionnelle et les responsabilités d'appropriation du risque sont clairement établies au sein du personnel en contact direct avec les clients. Le modèle des 3LM assure un équilibre entre trois fonctions organisationnelles distinctes (les « lignes de maîtrise ») :

- Première ligne de maîtrise – le personnel en contact direct avec le client qui assume, s'approprie et gère les risques quotidiennement.
- Deuxième ligne de maîtrise – formée des fonctions de gestion des risques et de conformité qui assurent une supervision indépendante et une remise en question efficace des activités de gestion des risques de la première ligne, en veillant au caractère adéquat de la structure de gouvernance de l'entreprise et à la mise en place des contrôles nécessaires.
- Troisième ligne de maîtrise – englobe la fonction d'audit interne, qui fournit au Conseil d'administration (le « Conseil ») et à la haute direction une assurance indépendante de l'efficacité des politiques, procédures et pratiques en matière de gestion des risques.

Cette structure fait en sorte que l'appétit pour le risque soit transmis en cascade à l'échelle de FinDev Canada; elle établit aussi des forums constituant un cadre propice pour dûment examiner, discuter, débattre les risques et en tenir compte dans les décisions à tous les échelons et dans toutes les fonctions de l'organisation.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil est en définitive responsable de la gouvernance des risques en donnant le ton à la culture interne, en approuvant la GRE et le CRAR de FinDev Canada, et en supervisant continuellement l'efficacité du programme de GRE. Il doit en outre veiller à ce que nos programmes d'incitatifs et de récompenses, ainsi que nos systèmes de gestion et d'évaluation des indicateurs de performance, soient uniformes et en place, tout en mettant l'accent sur les risques, la conformité et les contrôles.

ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION

L'équipe de la haute direction, menée par la cheffe de la direction et par les hauts dirigeants qui relèvent directement d'elle, a l'ultime responsabilité de la gestion des risques d'entreprise conformément à l'appétit pour le risque approuvé par le Conseil, de l'approbation des politiques et procédures et de la supervision des activités de gestion des risques.

COMITÉS DE DIRECTION

FinDev Canada a établi divers comités de direction dans le cadre de sa gouvernance d'entreprise afin de superviser la gestion efficace des affaires financières, opérationnelles et stratégiques au sein de l'organisation tout en déployant divers pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil. Trois de ces comités, qui comprennent la cheffe de la direction, sont les comités de triage, d'investissement et de gestion des risques.

Le rôle du **Comité de triage** est de fournir des conseils et une orientation à l'équipe des investissements, dans le but de réaliser des transactions qui s'alignent sur le mandat, le cadre stratégique et l'appétit pour le risque de FinDev Canada. Pour sa part, le **Comité d'investissement** a été créé pour faire certaines recommandations à la cheffe de la direction ou au Conseil concernant les transactions nouvelles et existantes, y compris celles requises dans le cadre de délégation de pouvoirs pour les engagements de financement et de capital. Enfin, le **Comité de gestion des risques** a pour mission de superviser le cadre de gouvernance de la GRE, d'examiner le profil de risque de la société en tenant compte des risques existants et émergents, et de faire certaines recommandations à la cheffe de la direction ou au Conseil concernant les cadres, les politiques, les directives ou les procédures.

GESTION DU CAPITAL

Notre méthode de gestion du capital vise l'alignement sur notre société mère, Exportation et développement Canada. Cette méthode s'aligne sur le processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (« PIEAFP ») et sert de ligne directrice pour déterminer notre capital requis. La demande de capital est calculée au moyen de modèles ou de méthodes qui estiment le capital nécessaire pour couvrir les pertes éventuelles que suppose une cote de solvabilité AA, compte tenu du risque de crédit, du risque opérationnel, du risque de marché et du risque stratégique. L'offre de capital est déterminée à partir de nos états financiers et représente le capital versé et les résultats non distribués.

Grâce à un important apport initial en capitaux propres de 300 millions de dollars venant de son actionnaire, FinDev Canada disposait d'un excédent de capital de 110,9 millions de dollars au 31 décembre 2021.

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de **L'Institut de financement du développement Canada**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Institut de financement du développement Canada («IFDC»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021, et l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de IFDC au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de IFDC conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états. La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel de l'IFDC après la date du présent rapport.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus lorsqu'elles seront mises à notre disposition et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de IFDC à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider IFDC ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de IFDC.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de IFDC;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de IFDC à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener IFDC à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ottawa, Canada
Le 2 Juin 2022

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

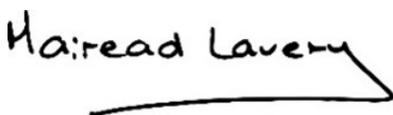
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 DÉCEMBRE

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Notes	2021	2020
Actifs			
Trésorerie		25 166	9 521
Titres négociables	4	11 558	87 290
Instruments dérivés	10	842	5 240
Prêts	5	260 645	101 709
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	5	(9 120)	(4 146)
Placements	6	97 529	68 255
Autres actifs		5 081	3 668
Immobilisations corporelles	7	272	444
Actif au titre de droits d'utilisation	8	1 275	1 469
Total des actifs		393 248 \$	273 450 \$
Passifs et capitaux propres			
Dettes fournisseurs et autres crédits		2 341	1 483
Emprunts	9	120 303	-
Dette envers Exportation et développement Canada	19	785	964
Produits différés	11	12 713	697
Instruments dérivés	10	1 265	-
Obligation locative	8	1 343	1 517
Provision pour pertes sur engagements de prêts	5	2 092	309
Total des passifs		140 842	4 970
Capitaux propres			
Capital social	12	300 000	300 000
Déficit		(47 594)	(31 520)
Total des capitaux propres		252 406	268 480
Total des passifs et des capitaux propres		393 248 \$	273 450 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Le Conseil d'administration a approuvé la publication de ces états financiers le 2 juin 2022.



Mairead Lavery
Administratrice



Lori Kerr
Administratrice

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Notes	2021	2020
Produits du financement et des placements			
Prêts	5	7 331	2 286
Titres négociables	4	110	813
Placements	6	-	14
Total des produits du financement et des placements		7 441	3 113
<hr/>			
Charges d'intérêts	10	218	171
Coûts de transaction	6	376	450
Produits du financement et des placements, montant net		6 847	2 492
<hr/>			
Apport des donateurs	11	1 016	509
<hr/>			
Autres charges	17	3 903	490
<hr/>			
Charges administratives			
Salaires et avantages sociaux		8 267	7 744
Coûts d'administration	19	1 226	1 346
Services professionnels		1 160	1 555
Projets d'impact		729	447
Marketing et communications		535	299
Voyages, accueil et conférences		24	86
Autres		1 317	1 071
		13 258	12 548
<hr/>			
Perte avant la dotation		(9 298)	(10 037)
<hr/>			
Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit	5	6 776	3 051
<hr/>			
Perte nette		(16 074)	(13 088)
<hr/>			
Autres éléments du résultat global		-	-
<hr/>			
Résultat global négatif		(16 074) \$	(13 088) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Notes	2021	2020
Capital social			
Solde à l'ouverture de l'exercice		300 000	200 000
Actions émises	12	-	100 000
Solde à la clôture de l'exercice		300 000	300 000
Déficit			
Solde à l'ouverture de l'exercice		(31 520)	(18 432)
Résultat global négatif		(16 074)	(13 088)
Solde à la clôture de l'exercice		(47 594)	(31 520)
Total des capitaux propres à la clôture de l'exercice		252 406 \$	268 480 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE

(en milliers de dollars canadiens)

	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Perte nette	(16 074)	(13 088)
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		
Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit	6 776	3 051
Dotation aux amortissements	183	182
Variation des actifs et des passifs d'exploitation		
Variation de la juste valeur des placements et des intérêts courus sur les prêts	2 809	291
Variation des instruments dérivés	6 012	2 553
Autres	12 707	(637)
Déboursements sur les prêts	(179 656)	(87 168)
Remboursements sur les prêts	21 632	2 012
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(145 611)	(92 804)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Déboursements pour les placements	(35 377)	(20 028)
Encaissements sur les placements	1 954	599
Achats de titres négociables	(7 987)	-
Ventes et arrivées à échéance de titres négociables	7 987	-
Achats d'immobilisations corporelles	-	(63)
Achats d'immobilisations incorporelles	-	(106)
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	(33 423)	(19 598)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission d'instruments d'emprunt à long terme	119 087	-
Diminution du montant dû à EDC	(176)	(135)
Émission de capital social	-	100 000
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités de financement	118 911	99 865
Effet des fluctuations du cours du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	36	(300)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(60 087)	(12 837)
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
À l'ouverture de l'exercice	96 811	109 648
À la clôture de l'exercice	36 724 \$	96 811 \$
Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :		
Trésorerie	25 166	9 521
Équivalents de trésorerie inclus dans les titres négociables	11 558	87 290
	36 724 \$	96 811 \$
Intérêts en trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts payés en trésorerie	157 \$	114 \$
Intérêts reçus en trésorerie	5 397 \$	2 791 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

1. Mandat de l'Institut

En septembre 2017, l'Institut de financement du développement Canada (IFDC) inc. a été constitué à titre de filiale en propriété exclusive d'Exportation et développement Canada (EDC), et son mandat est de fournir, directement ou indirectement, du financement de développement et d'autres formes de soutien au développement, d'une manière compatible avec les priorités du Canada en matière de développement international. L'Institut exerce ses activités sous le nom commercial de « FinDev Canada ». En tant que filiale d'EDC, FinDev Canada est assujettie à la *Loi sur le développement des exportations* et à la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le siège principal de FinDev Canada se situe au 1, Place Ville-Marie, bureau 2950, Montréal (Québec).

2. Répercussions de la COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a officiellement déclaré que l'épidémie de COVID-19 était devenue une pandémie, dont les répercussions sur l'économie mondiale persistent encore. L'incertitude plane toujours sur l'ensemble de l'économie malgré le lancement de la campagne de vaccination à travers le monde. Par conséquent, les perspectives macroéconomiques restent floues.

Incidence sur les estimations et les jugements

Comme le mentionne la note 3, la préparation d'états financiers conformes aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») exige que la direction ait recours à des estimations et à son jugement qui influent sur la comptabilisation et l'évaluation des montants des actifs, des passifs, du résultat net, du résultat global et des informations connexes. À cause de la pandémie de COVID-19, l'incertitude est plus grande, d'où l'importance du jugement pour évaluer la situation économique et son incidence sur les estimations importantes à effectuer, notamment celles du compte de correction de valeur et des provisions pour pertes de crédit (voir la note 5) et de la juste valeur des instruments financiers (voir la note 15). Les résultats réels et ces estimations et jugements pourraient présenter des écarts importants entre eux.

3. Synthèse des principales méthodes comptables

Mode de présentation

Les états financiers de FinDev Canada ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Application de normes internationales d'information financière, nouvelles ou révisées

NOUVELLES NORMES, MODIFICATIONS ET INTERPRÉTATIONS

Les modifications suivantes, publiées par l'IASB, ont été jugées pertinentes pour FinDev Canada. Elles s'appliquent à l'exercice ouvert le 1er janvier 2021.

Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2

En août 2020, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 9, *Instruments financiers*, d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, et d'IFRS 16, *Contrats de location*, afin de traiter de la réforme des taux d'intérêt de référence.

Les modifications rendent compte de la variation du taux d'intérêt effectif des instruments financiers en fonction du nouveau taux de référence et portent aussi sur les informations supplémentaires à fournir sur les nouveaux risques résultant de la réforme, ainsi que sur la façon dont nous gérons la transition vers les nouveaux taux. En ce qui concerne les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti, les modifications offrent une mesure de simplification permettant de comptabiliser le changement touchant les flux de trésorerie contractuels comme une révision du taux d'intérêt effectif, plutôt que de comptabiliser immédiatement un profit ou une perte, pourvu que la modification se fasse sur une base économiquement équivalente et qu'elle soit une conséquence directe de la réforme.

Transition vers des taux de référence de remplacement

Actuellement, nous concentrons nos efforts sur certaines activités essentielles, notamment l'amélioration des systèmes et processus existants ainsi que la conversion de nos accords de prêts et d'emprunts existants en fonction des taux de référence de remplacement pertinents. La transition sera axée sur les prêts ou emprunts en dollars américains portant intérêt à des taux LIBOR dont l'application cessera le 30 juin 2023, car tous nos prêts et emprunts sont libellés en dollars américains.

La réforme des taux d'intérêt de référence n'a pas occasionné de changement dans notre stratégie de gestion des risques. Nous avons évalué le risque global issu de la transition comme étant faible.

Le tableau qui suit indique notre exposition aux instruments financiers qui font encore l'objet de taux d'intérêt de référence qui sont touchés par la réforme et qui sont en attente de transition.

(en millions de dollars canadiens)

31 déc. 2021

	Actifs financiers non dérivés
LIBOR pour le dollar américain (3 mois)	28
LIBOR pour le dollar américain (6 mois)	125
Total	153

Utilisation d'estimations et de jugements clés

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, la direction doit exercer son jugement et utiliser des estimations et des hypothèses dans l'application de certaines méthodes comptables. Nous prenons nos décisions en fonction des données de marché actuelles et d'autres informations disponibles à la date des états financiers. Nous avons établi des procédures pour nous assurer que le processus d'estimation et de formulation d'hypothèses est bien contrôlé et se fait de manière adéquate et systématique.

Étant donné que les estimations et les hypothèses comportent des éléments d'incertitude, les résultats réels peuvent varier considérablement des estimations de la direction. L'incertitude provient en partie de l'utilisation d'informations disponibles à une date donnée pour la formulation de nos hypothèses. Bien que ces données constituent le fondement le plus sûr pour nos hypothèses, certains événements économiques ultérieurs peuvent venir invalider les hypothèses retenues et, ainsi, rendre les résultats réels fort différents des estimations.

La direction a utilisé des estimations dans une mesure considérable tout en exerçant son jugement conformément à ce qui est décrit aux paragraphes suivants.

PRÊTS ET COMPTE DE CORRECTION DE VALEUR ET PROVISIONS POUR PERTES DE CRÉDIT

Le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts représente la meilleure estimation de la direction quant aux pertes de crédit attendues. Ces estimations sont revues périodiquement pendant l'exercice et font l'objet d'un examen approfondi à la date d'établissement des états financiers.

Le compte de correction de valeur et les provisions visent à fournir une estimation des pertes de crédit attendues que le portefeuille de prêts aura subies. L'estimation fait partie intégrante du calcul de la probabilité des défaillances à venir, de l'évaluation de la gravité des pertes en cas de défaillance, de l'examen de la qualité du crédit des débiteurs et, le cas échéant, de l'évaluation du nantissement fourni. La direction tient aussi compte de l'incidence que certains facteurs macroéconomiques prospectifs, notamment les événements économiques actuels et futurs, tendances sectorielles et concentrations de risques, auraient sur le portefeuille ainsi que sur le compte de correction ou la provision à établir.

Une correction de valeur ou une provision est établie pour chaque prêt que la direction considère comme ayant subi une dépréciation ou pour lequel une perte a été subie. Lorsque le débiteur est jugé douteux, la valeur comptable du prêt est ramenée à sa valeur nette de réalisation. La direction doit procéder à un certain nombre d'estimations, notamment en ce qui a trait à la durée et au montant des flux de trésorerie futurs, ainsi qu'à la valeur résiduelle du nantissement sous-jacent.

Le jugement de la direction sert au calcul de la perte de crédit attendue, car il s'agit de recourir à des informations prospectives pour pouvoir appuyer la prédiction d'un événement futur et à des comportements passés pour pouvoir déterminer la durée de vie attendue d'un instrument financier. Le jugement sert aussi à évaluer si un risque de crédit a augmenté ou non de façon importante.

Juste valeur des instruments financiers

La plupart de nos instruments financiers – titres négociables, instruments dérivés, placements, ainsi que les emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net – sont inscrits dans l'état de la situation financière à leur juste valeur, soit le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Nos instruments financiers sont classés dans trois niveaux, selon que les techniques employées pour leur évaluation utilisent des données de marché observables ou non observables. Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués d'après les cotes du marché, ce qui signifie que le recours à l'estimation est minime. Les instruments classés aux niveaux 2 et 3 nécessitent un degré plus élevé d'estimation et de jugement, car les informations les concernant peuvent ne pas s'appuyer sur des données de marché observables, comme les taux d'actualisation, les courbes de rendement et les autres données qui entrent dans nos modèles. Pour en savoir plus, voir les notes 4, 5 et 6.

Nos placements dans des fonds sont considérés comme des placements dans une entité structurée, c'est-à-dire une entité créée dans un dessein précis et bien défini. C'est la direction qui juge si nous contrôlons ou non une entité structurée. Lorsque nous détenons un pouvoir sur une entité structurée, que nous sommes exposés ou avons droit à des rendements variables en raison de nos liens avec l'entité structurée et que nous avons la capacité d'influer sur ces rendements du fait de notre pouvoir sur cette entité structurée, nous sommes réputés en avoir le contrôle et nous devons la consolider dans nos états financiers. Si les critères d'identification du contrôle ne sont pas remplis, l'entité structurée n'est pas consolidée.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les titres négociables à court terme qui ont une durée d'au plus 90 jours à compter de la date de leur acquisition jusqu'à leur échéance, sont considérés comme très liquides, sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et comportent un risque négligeable de changement de valeur. Dans l'état de la situation financière, les équivalents de trésorerie sont compris dans les titres négociables.

TITRES NÉGOCIABLES

Les titres négociables sont détenus à des fins de liquidité auprès de contreparties solvables, qui doivent afficher une cote de crédit décernée par une agence de notation externe de A- au minimum pour toutes les transactions.

Les titres négociables que FinDev Canada détient directement sont comptabilisés à leur juste valeur par le biais du résultat net pour rendre compte de la gestion de ces instruments selon notre modèle économique. L'achat et la vente de ces titres sont comptabilisés à la date de la transaction, et les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les produits d'intérêts sont comptabilisés en tant que produits tirés des titres négociables dans l'état du résultat global. Les profits et les pertes réalisés ou latents sur ces titres sont inscrits dans les autres produits ou (charges), dans l'état du résultat global.

PRÊTS

Les prêts sont initialement inscrits à leur juste valeur. Par la suite, ils sont comptabilisés au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Nous détenons nos prêts dans le but de recevoir des flux de trésorerie contractuels qui correspondent à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts et de commissions. Ils sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie prennent fin ou lorsque nous transférons la quasi-totalité des risques et avantages liés au droit de propriété. Un prêt est considéré comme en souffrance lorsque le débiteur a omis d'effectuer son versement à la date d'échéance prévue au contrat.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif financier et de comptabilisation des produits d'intérêts durant la période concernée en tant que produits du financement et des placements dans l'état du résultat global. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les sorties ou entrées de trésorerie futures sur la durée prévue de l'instrument financier ou, selon les cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, nous estimons les flux de trésorerie en prenant en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier (par exemple, les options de paiement anticipé), mais nous ne tenons pas compte des pertes de crédit futures. Ce calcul inclut l'ensemble des commissions payées ou reçues qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et de toutes les autres surcotes ou décotes. Les produits différés tirés des prêts, qui se composent de commissions d'encours et d'administration et d'autres frais initiaux, sont considérés comme faisant partie intégrante du taux d'intérêt effectif et sont amortis sur la durée des prêts correspondants.

COMPTE DE CORRECTION DE VALEUR ET PROVISIONS POUR PERTES DE CRÉDIT

Le compte de correction de valeur et les provisions pour pertes de crédit représentent les meilleures estimations de la direction quant aux pertes de crédit attendues et ils sont donc établis selon ce modèle.

Les instruments financiers devant subir un test de dépréciation comprennent les prêts comptabilisés au coût amorti. Le compte de correction de valeur pour pertes de crédit concernant les prêts est présenté au poste « Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts », dans l'état de la situation financière.

Les variations du compte de correction de valeur et des provisions pour pertes de crédit qui résultent des montages, des remboursements ou des arrivées à échéance, ainsi que les changements dans les paramètres du risque, les réévaluations et les modifications, sont comptabilisées au poste « Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit », dans l'état du résultat global.

Modèle de dépréciation basé sur les pertes de crédit attendues

Le modèle de pertes de crédit attendues comporte trois phases où transitent les corrections de valeur et les provisions pour pertes de crédit aux fins de leur évaluation. Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont dans la phase 1. La perte de crédit attendue est évaluée en fonction de la phase attribuée à l'instrument financier, comme suit :

- *Phase 1* - Lorsque le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis le montage, la correction de valeur ou la provision est comptabilisée sur la base d'une perte de crédit attendue dans les 12 mois à venir du fait d'une défaillance.
- *Phase 2* - Lorsque le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis le montage, la correction de valeur ou la provision est comptabilisée sur la base d'une perte de crédit attendue pour toute la durée résiduelle de l'instrument financier.
- *Phase 3* - Lorsque l'instrument financier est considéré comme déprécié, la correction de valeur ou la provision est comptabilisée sur la base d'une perte de crédit attendue pour toute la durée résiduelle de l'instrument, et les produits d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable de l'instrument diminuée de la correction de valeur ou de la provision, et non en fonction de sa valeur comptable brute.

Dépréciation et sortie ou réduction de valeur des instruments financiers

Selon la définition de défaillance à l'égard des prêts et des engagements de prêts que FinDev Canada a établie, les instruments financiers sont considérés comme étant en défaillance et classés en phase 3 lorsqu'ils remplissent au moins une des deux conditions ci-après, lesquelles sont des indications objectives de dépréciation :

- la qualité du crédit s'est détériorée à tel point que FinDev Canada considère qu'il est improbable que le débiteur puisse rembourser entièrement sa dette envers elle;
- l'arriéré du débiteur sur la créance détenue par FinDev Canada dépasse 90 jours, ce qui est un critère selon IFRS 9.

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur à l'égard d'un prêt ou d'un engagement de prêt considéré individuellement, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actualisée, au taux d'intérêt effectif initial du prêt, des flux de trésorerie futurs estimés. La valeur comptable du prêt est réduite par l'utilisation d'un compte de correction de valeur individuelle.

Par la suite, les produits d'intérêts sur un prêt déprécié individuellement sont comptabilisés sur la base de la valeur comptable réduite du prêt, selon le taux d'intérêt effectif initial du prêt.

Les prêts et leurs corrections de valeur sont décomptabilisés soit partiellement (réduction de valeur), soit entièrement (sortie), lorsque toutes les méthodes de recouvrement, y compris la réalisation du nantissement, ont été épuisées et qu'on ne peut vraisemblablement envisager aucun autre recouvrement.

Nous traitons le prêt comme de nouveau productif lorsqu'il est probable que les paiements contractuels continueront aux termes de la convention de prêt.

ÉVALUATION DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES

En calculant les pertes de crédit attendues et en attribuant les différentes phases, on tient compte de renseignements raisonnables et justifiables sur des événements passés, sur la situation actuelle et sur de futurs événements économiques à prévoir. L'estimation des données prospectives et le maniement de l'information prospective, à l'aide des sources d'information internes et externes, nécessitent beaucoup de jugement.

Le modèle de pertes de crédit attendues est fonction de la probabilité de défaillance, de la perte en cas de défaillance et de l'exposition en cas de défaillance d'un débiteur donné ou d'un groupe donné de débiteurs ayant des caractéristiques similaires, comme l'appartenance à la même industrie ou au même pays, ou la similitude du risque de crédit, lesquelles pertes sont actualisées à la date de clôture à l'aide du taux d'intérêt effectif ou d'un taux qui s'y rapproche. La probabilité de défaillance, qui est basée sur des données actuelles et historiques et sur des facteurs macroéconomiques pertinents et prospectifs, sert à estimer la possibilité de défaillance dans une période donnée. La perte en cas de défaillance est une estimation du pourcentage de la perte qui sera subie advenant une défaillance de la part du débiteur. L'exposition en cas de défaillance est basée sur les flux de trésorerie attendus, lesquels tiennent compte des dispositions du contrat et des tendances prospectives relatives aux remboursements et aux prélèvements, et représente l'exposition en cours au moment de la défaillance.

INFORMATIONS PROSPECTIVES

Les pertes de crédit attendues sont calculées à l'aide d'informations prospectives produites à partir de prévisions raisonnables et justifiables, à la date de clôture, à l'égard des conditions économiques futures. Le modèle de pertes de crédit attendues ne considère pas tous les scénarios possibles, mais il reflète un échantillon représentatif formé de trois résultats possibles. Les scénarios retenus ne sont pas biaisés en faveur des extrêmes, reflètent une cohérence entre les variables et sont pondérés par leur probabilité d'occurrence.

En plus des prévisions macroéconomiques de base, nous considérons deux autres prévisions possibles. Ces autres prévisions aident les analystes du risque pays et des industries de l'Équipe des services économiques d'EDC à détecter et à vérifier les scénarios favorables et défavorables possibles, dont les incidences et la probabilité d'occurrence sont prises en compte. Chaque trimestre, les scénarios sont réexaminés pour en déterminer la pertinence.

Les variables macroéconomiques prises en compte lors de l'élaboration des scénarios ont été jugées comme étant des facteurs déterminants dans les prévisions macroéconomiques mondiales et comme très pertinentes pour notre portefeuille de prêts; elles comprennent, entre autres, le produit intérieur brut, le cours des produits de base, les indices boursiers, les rendements obligataires et les taux de chômage. Les variables macroéconomiques retenues dans le modèle de pertes de crédit attendues sont choisies en fonction de l'industrie concernée. Nous évaluons également la mesure dans laquelle ces variantes pourraient ne pas refléter des événements économiques récents qui pourraient occasionner une détérioration du crédit. Dans ces cas, nous estimerons l'effet que cela pourrait avoir sur nos comptes de correction de valeur et nos provisions, et appliquerons des comptes de correction de valeur et des provisions supplémentaires pour risques de marché à certaines industries ou à d'autres catégories à risque si nous le jugeons approprié.

AUGMENTATION IMPORTANTE DU RISQUE DE CRÉDIT

À chaque date de clôture, on évalue si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale de l'instrument financier. L'évaluation, qui se fait sans égard à l'exonération en cas de risque de crédit faible permise par IFRS 9, nécessite un jugement important et tient compte des facteurs suivants :

- une limite basée sur un changement relatif dans la probabilité de défaillance pour la durée de vie attendue résiduelle de l'instrument par rapport à la probabilité de défaillance du début;
- les informations qualitatives disponibles à la date de clôture;
- le nombre de jours depuis que le compte est en souffrance.

Si le compte est en souffrance depuis 30 jours, il passe à la phase 2. S'il est en souffrance depuis 90 jours, il est considéré comme déprécié et il passe à la phase 3.

Les actifs peuvent être transférés dans les deux sens pendant qu'ils cheminent à travers les différentes phases du modèle de dépréciation. Si, dans une période ultérieure, la qualité du crédit d'un instrument de phase 2 s'améliore de sorte que l'augmentation du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale n'est plus considérée comme importante, l'instrument est transféré vers la phase 1, et la correction de valeur ou la provision pour pertes de crédit est rajustée en étant basée sur des pertes de crédit attendues dans les 12 mois.

Placements

Les placements représentent les placements directs détenus dans des sociétés à capital fermé ainsi que les placements dans des fonds de capital-investissement. L'achat et la vente de ces placements sont comptabilisés à la date de la transaction et sont évalués à leur juste valeur par le biais du résultat net. Les variations ultérieures de la juste valeur et les profits et les pertes réalisés sont comptabilisés comme autres produits ou (charges). Les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Contrats de location

À la date de passation d'un contrat, nous évaluons si celui-ci est ou contient un contrat de location. Un contrat de location consiste en un contrat, ou une partie d'un contrat, par lequel est cédé le droit d'utiliser un bien pour un certain temps moyennant une contrepartie. Pour évaluer si un contrat confère un droit d'utilisation d'un actif, nous déterminons s'il donne à FinDev Canada :

- l'accès, de façon explicite ou implicite, à un actif physique identifiable;
- le droit de recevoir l'essentiel des avantages économiques découlant de l'utilisation de l'actif;
- le droit de contrôler l'utilisation de l'actif.

Nous comptabilisons l'actif au titre de droits d'utilisation et l'obligation locative à compter de la date de début du contrat. À la comptabilisation initiale, l'actif au titre de droits d'utilisation est évalué au coût et, ultérieurement, il est amorti selon le mode linéaire depuis la date de début jusqu'à la date de fin du contrat. L'actif au titre de droits d'utilisation fait également l'objet d'un test de dépréciation, conformément aux exigences d'IAS 36.

Notre actif au titre de droits d'utilisation se rapporte à des bureaux. Nous comptabilisons les composantes locatives séparément des composantes non locatives. Nous ne comptabilisons pas les actifs au titre de droits d'utilisation ni les obligations locatives pour les contrats de location à court terme de 12 mois ou moins ou pour les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Les paiements de loyers au titre de ces contrats sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Notre obligation locative est initialement évaluée selon les paiements de loyers actualisés au taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, à défaut, à notre taux d'emprunt marginal. L'obligation est par la suite évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée advenant un changement dans les paiements de loyers futurs à la suite d'une modification de la durée du contrat de location. Lorsqu'un contrat de location est réévalué, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre de droits d'utilisation, ou un profit ou une perte est inscrit dans les autres produits ou les autres charges si la valeur comptable de l'actif est nulle.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. La dotation aux amortissements est calculée selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation ou la durée de la location. Les durées d'utilité estimées et les méthodes d'amortissement sont réexaminées à la fin de chaque exercice, les ajustements résultant d'une modification des estimations étant comptabilisés prospectivement. La durée d'utilité servant au calcul de l'amortissement du mobilier et du matériel est de cinq ans (trois ans pour le matériel informatique). Les améliorations locatives sont amorties de manière linéaire sur la durée des contrats de location ou leur durée d'utilité, selon la plus courte des deux périodes. La dotation aux amortissements est comptabilisée en charges administratives.

Le profit ou la perte résultant de la cession ou de la mise hors service d'une immobilisation corporelle représente l'écart entre le prix de vente et la valeur comptable de l'immobilisation, écart qui est inscrit à titre d'autres produits ou (charges). Les durées d'utilité estimées et la méthode d'amortissement sont réexaminées à la fin de chaque exercice, les ajustements résultant d'une modification des estimations étant comptabilisés prospectivement.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent les logiciels conçus en interne et les logiciels achetés. Elles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. La dotation aux amortissements est comptabilisée selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation incorporelle, durée qui varie actuellement de cinq à dix ans. Les durées d'utilité estimées et les méthodes d'amortissement sont revues à la fin de chaque exercice, les ajustements résultant d'une modification des estimations étant comptabilisés prospectivement. La dotation aux amortissements est comptabilisée en charges administratives.

Les immobilisations incorporelles sont réexaminées annuellement pour trouver un quelconque indice de dépréciation. En présence d'un tel indice, on détermine si la valeur comptable est entièrement recouvrable. En cas de dépréciation, une perte de valeur est comptabilisée dans les charges administratives pour que la valeur comptable soit ramenée à la valeur recouvrable.

Emprunts

En 2021, FinDev Canada a reçu d'EDC des emprunts à terme et à taux fixe, ainsi que des emprunts renouvelables à taux variable. Les emprunts sont inscrits au coût amorti, les intérêts étant comptabilisés dans les charges d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés (les « dérivés ») sont des contrats financiers qui tirent leur valeur des variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des taux de change, du cours des titres de capitaux propres, des écarts de taux ou d'autres mesures financières. Nous utilisons des dérivés (swaps de devises) pour gérer le risque de change.

Nous n'appliquons pas la comptabilité de couverture à nos dérivés. Ceux-ci sont comptabilisés à leur juste valeur par le biais du résultat net, dans l'état de la situation financière, à la date de transaction, et sont sortis de l'état de la situation financière lorsqu'ils arrivent à terme ou sont résiliés. Les dérivés ayant une juste valeur positive sont inscrits comme instruments dérivés dans l'actif, tandis que les dérivés ayant une juste valeur négative sont inscrits comme instruments dérivés, mais dans le passif. Les produits et charges d'intérêts liés à nos dérivés sont intégralement comptabilisés en charges d'intérêts, tandis que les profits et pertes réalisés ou latents sont comptabilisés en autres produits ou (charges).

Apport des donateurs

FinDev Canada conclut des ententes de cofinancement avec plusieurs donateurs afin d'avoir plus de ressources à affecter aux projets d'impact sur le développement. Les apports des donateurs sont gérés collectivement avec les propres apports de FinDev Canada. Les apports reçus ou à recevoir dans le cadre des ententes signées sont comptabilisés en tant que produits différés. Ces produits différés sont ensuite comptabilisés en produits pour l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Dettes fournisseurs et autres crédits

Les dettes fournisseurs et autres crédits sont comptabilisés au coût amorti.

Conversion de devises

Tous les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation de FinDev Canada, aux taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyens (quotidiens ou mensuels) en vigueur pendant l'exercice. Les écarts de change découlant de la conversion des soldes et des transactions libellés en devises sont comptabilisés comme autres produits ou (charges).

Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis aux taux historiques, tandis que ceux qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change affiché à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

Régimes de prestations de retraite

Nous participons à des régimes de retraite parrainés par EDC et comptabilisons notre participation selon la méthode de comptabilité d'engagement en fonction d'un taux d'attribution déterminé par EDC. Pour de plus amples renseignements sur ces régimes de prestations de retraite, veuillez consulter la note 3 du Rapport annuel 2021 d'EDC.

4. Titres négociables

FinDev Canada détient des instruments à court terme en dollars canadiens portant intérêt auprès de certaines institutions financières canadiennes qui viennent à échéance dans un an ou moins, à des fins de gestion de trésorerie. Les instruments qui ont une durée d'au plus 90 jours à compter de la date de leur acquisition jusqu'à leur échéance sont considérés comme des équivalents de trésorerie.

Notre portefeuille de titres négociables nous expose au risque que les institutions de dépôt ou contreparties ne nous remboursent pas conformément aux dispositions contractuelles. Pour atténuer ce risque, nous ne détenons des titres négociables qu'auprès de contreparties ayant une cote de crédit de A- ou plus. Le risque de crédit potentiel auquel nous nous exposons en raison des titres négociables correspond à la valeur comptable des instruments financiers.

Au 31 décembre 2021, les titres négociables de 11,5 millions de dollars représentaient les apports du donateur Affaires mondiales Canada pour le projet de facilité à des conditions de faveur; les 30 000 \$ restants ne faisaient l'objet d'aucune restriction. Voir la note 11 pour d'autres précisions. Ces montants sont considérés comme des équivalents de trésorerie.

Le taux de rendement des titres négociables pour 2021 correspond à 0,23 % (0,69 % en 2020).

5. Prêts et compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit

Prêts

Le tableau suivant montre les éléments qui constituent nos prêts :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Prêts bruts	261 233	102 338
Créances au titre des intérêts et des commissions	1 873	609
Produits différés tirés des prêts et autres crédits	(2 461)	(1 238)
Total des prêts	260 645 \$	101 709 \$

Le tableau suivant montre l'évolution du portefeuille des prêts bruts au cours de la période :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2021	2020
Solde à l'ouverture de l'exercice	102 338	21 807
Déboursements	179 656	87 168
Remboursements de principal	(21 632)	(2 012)
Intérêts incorporés	3	38
Écart de change	868	(4 663)
Solde à la clôture de l'exercice	261 233 \$	102 338 \$

La concentration des risques pays se ventile comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)

31 déc. 2021

31 déc. 2020

Pays	Prêts bruts productifs	%	Pays	Prêts bruts productifs	%
Île Maurice	56 952	22	Île Maurice	-	-
Équateur	27 369	10	Équateur	10 030	10
Pérou	26 215	10	Pérou	10 190	10
Colombie	26 542	10	Colombie	39 449	38
Brésil	25 312	10	Brésil	-	-
Curaçao	25 312	10	Curaçao	25 474	25
Afrique du Sud	25 312	10	Afrique du Sud	-	-
Costa Rica	18 983	7	Costa Rica	-	-
Panama	13 289	5	Panama	17 195	17
El Salvador	12 656	5	El Salvador	-	-
États-Unis	3 291	1	États-Unis	-	-
Total	261 233 \$	100	Total	102 338 \$	100

Nous appliquons plusieurs méthodes d'atténuation du risque de crédit à nos prêts commerciaux, notamment en exigeant une certaine forme de sûreté. Les formes de sûreté les plus courantes comprennent les biens immeubles et meubles, y compris les agencements, de l'emprunteur.

Au 31 décembre 2021, notre exposition maximale au risque de crédit se chiffrait à 393,1 millions de dollars (127,8 millions au 31 décembre 2020).

Exposition ventilée par phase

Le tableau suivant présente une ventilation de nos prêts bruts et de nos engagements de prêts en fonction de la qualité du crédit :

(en milliers de dollars canadiens)

31 déc. 2021

31 déc. 2020

	Phase 1	Phase 2	Total	Total
Prêts bruts				
Première qualité*	8 828	-	8 828	-
Qualité inférieure	252 405	-	252 405	102 338
Prêts bruts	261 233	-	261 233	102 338
Engagements de prêts				
Première qualité*	59 989	-	59 989	-
Qualité inférieure	71 901	-	71 901	25 474
Engagements de prêts	131 890	-	131 890	25 474

* Les prêts de première qualité sont ceux dont les emprunteurs ont obtenu une cote BBB- ou supérieure selon notre méthode d'évaluation interne du risque de crédit.

Compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit

Nos corrections de valeur et nos provisions pour pertes de crédit sont estimées à l'aide de modèles complexes qui utilisent des données, des hypothèses et des modélisations nécessitant un degré élevé de jugement de la part de la direction. FinDev utilise les mêmes modèles que ceux de sa société mère Exportation et développement Canada (« EDC ») pour estimer les pertes de crédit attendues. Comme le décrit la note 3, le modèle de pertes de crédit attendues est fonction de la probabilité de défaillance, de la perte en cas de défaillance et de l'exposition en cas de défaillance. Les courbes de probabilité de défaillance utilisées dans notre modèle tiennent compte des facteurs macroéconomiques pertinents et prospectifs pour estimer la possibilité de défaillance dans le temps. Dans le cas des courbes servant au calcul des pertes de crédit attendues dans le portefeuille de FinDev, les facteurs macroéconomiques prospectifs comportent des données essentiellement nord-américaines. Par conséquent, ces facteurs peuvent ne pas refléter correctement les risques du portefeuille, lequel était surtout composé d'institutions financières de pays développés au 31 décembre 2021. La direction a donc jugé qu'une correction de valeur et une provision supplémentaires étaient nécessaires pour rendre compte correctement du risque associé au portefeuille. Au 31 décembre 2021, la correction de valeur et la provision supplémentaires se chiffraient à 6,4 millions de dollars.

Le compte de correction de valeur pour pertes de crédit sur les prêts s'établissait à 9,1 millions de dollars, soit 5,0 millions de plus depuis le 31 décembre 2020, hausse qui s'explique surtout par la correction de valeur supplémentaire susmentionnée, ainsi que par le montant net des déboursements de prêts effectués au cours de l'exercice.

Au 31 décembre 2021, les engagements de prêts non déboursés totalisaient 131,9 millions de dollars (25,5 millions au 31 décembre 2020), et la provision pour pertes sur engagements de prêts s'établissait à 2,09 millions de dollars (309 000 \$ au 31 décembre 2020).

Le tableau suivant présente les variations que le compte de correction de valeur pour pertes de crédit sur prêts et la provision pour pertes de crédit sur engagements de prêts ont subies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

	2021			2020		
(en milliers de dollars canadiens)	Phase 1	Phase 2	Total	Phase 1	Phase 2	Total
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts						
Solde à l'ouverture de la période	764	3 382	4 146	1 743	-	1 743
Dotation au compte de correction de valeur						
Transfert vers la phase 1	667	(667)	-	-	-	-
Transfert vers la phase 2	-	-	-	(1 743)	1 743	-
Réévaluations	1 389	(2 687)	(1 298)	(307)	1 948	1 641
Nouveaux montages	6 276	-	6 276	1 101	-	1 101
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	(1)	-	(1)	-	-	-
Total de la dotation ou (de la reprise)	8 331	(3 354)	4 977	(949)	3 691	2 742
Écart de change	25	(28)	(3)	(30)	(309)	(339)
Solde à la clôture de l'exercice	9 120	-	9 120	764	3 382	4 146
Provision pour pertes sur engagements de prêts						
Solde à l'ouverture de la période	309	-	309	-	-	-
Dotation à la provision						
Réévaluations	506	-	506	(13)	-	(13)
Nouveaux montages	4 323	-	4 323	991	-	991
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	(3 030)	-	(3 030)	(669)	-	(669)
Total de la dotation	1 799	-	1 799	309	-	309
Écart de change	(16)	-	(16)	-	-	-
Solde à la clôture de l'exercice	2 092	-	2 092	309	-	309
Total du compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et de la provision pour pertes sur engagements de prêts						
	11 212 \$	-	11 212 \$	1 073 \$	3 382 \$	4 455 \$

6. Placements

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 déc. 2021		31 déc. 2020	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Placements directs	53 155	52 241	40 758	41 891
Placements dans des fonds de placement	47 732	45 288	26 815	26 364
Total des placements	100 887 \$	97 529 \$	67 573 \$	68 255 \$

Nous investissons dans des fonds qui sont des organismes de placement collectif structurés comme des entités en commandite simple et financés par des commanditaires. Ces fonds investissent principalement dans des sociétés fermées ou ouvertes et sont considérés comme des entités structurées.

Il nous reste des paiements de 97,9 millions de dollars à effectuer au titre des engagements de placements dans des fonds (58,6 millions en 2020).

Des coûts de transaction de 376 000 \$ (450 000 \$ en 2020) associés aux placements dans des fonds sont comptabilisés dans l'état du résultat global.

7. Immobilisations corporelles

Les activités liées aux immobilisations corporelles au cours de l'exercice se présentent comme suit :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 déc. 2021				31 déc. 2020			
	Matériel informatique	Mobilier et matériel	Améliorations locatives	Total	Matériel informatique	Mobilier et matériel	Améliorations locatives	Total
Coût								
Solde à l'ouverture de l'exercice	74	153	591	818	74	153	528	755
Entrées	-	-	-	-	-	-	63	63
Solde à la clôture de l'exercice	74	153	591	818	74	153	591	818
Cumul des amortissements								
Solde à l'ouverture de l'exercice	(62)	(54)	(258)	(374)	(38)	(23)	(132)	(193)
Dotations aux amortissements	(12)	(31)	(129)	(172)	(24)	(31)	(126)	(181)
Solde à la clôture de l'exercice	(74)	(85)	(387)	(546)	(62)	(54)	(258)	(374)
Valeur comptable	- \$	68 \$	204 \$	272 \$	12 \$	99 \$	333 \$	444 \$

À la fin de 2021, les engagements contractuels futurs relatifs aux immobilisations corporelles étaient à néant (néant à la fin de 2020).

8. Actif au titre de droits d'utilisation et obligation locative

Actif au titre de droits d'utilisation

FinDev Canada loue des bureaux en vertu d'un contrat de location de cinq ans, qu'elle peut renouveler pour une même durée à l'arrivée de l'échéance. Nous avons inclus l'option de prolongation dans l'évaluation de l'obligation locative, car nous avons la certitude raisonnable d'exercer cette option. La variation de l'actif au titre de droits d'utilisation au cours de l'exercice se présente comme suit :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2021	2020
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 469	1 663
Dotations aux amortissements	(194)	(194)
Solde à la clôture de l'exercice	1 275 \$	1 469 \$

Obligation locative

Le tableau suivant présente l'analyse des échéances des flux de trésorerie contractuels non actualisés liés à notre obligation locative au 31 décembre 2021 :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Moins de 1 an	206	206
De 1 à 5 ans	1 128	1 107
Plus de 5 ans	114	342
Total de l'obligation locative non actualisée	1 448	1 655
Total de l'obligation locative à la clôture de l'exercice	1 343 \$	1 517 \$

Les charges d'intérêts sur l'obligation locative pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 se sont élevées à 33 000 \$ (37 000 \$ en 2020). Les charges relatives aux contrats de location à court terme et à ceux dont les biens sous-jacents sont de faible valeur ont été négligeables. Les sorties de trésorerie totales liées aux contrats de location se sont établies à 206 000 \$ (206 000 \$ en 2020), dont 173 000 \$ (169 000 \$ en 2020) en remboursement de principal sur l'obligation locative.

À la fin de 2021, les engagements contractuels futurs liés aux composantes non locatives, aux contrats de location dont les biens sous-jacents étaient de faible valeur et aux contrats de location à court terme totalisaient 1,4 million de dollars (1,3 million à la fin de 2020).

9. Instruments d'emprunt

En 2021, nous avons émis des instruments d'emprunt à l'intention de notre société mère, Exportation et développement Canada (« EDC »), afin de combler nos besoins de financement et de liquidités. Nos emprunts à long terme sont contractés sous forme d'emprunts à terme et à taux fixe et d'emprunts renouvelables à taux variables libellés en dollars américains, dont l'échéance est dans plus d'un an. Nous gérons le risque de change à l'aide d'instruments dérivés. Voir la note 10 pour des précisions sur nos instruments dérivés.

FinDev Canada est une filiale entièrement détenue par EDC, laquelle est entièrement détenue par le gouvernement du Canada. Nos obligations sont entièrement garanties par le gouvernement canadien, qui détient une cote de crédit AAA. Par conséquent, aucune variation importante de la valeur de nos instruments d'emprunt ne peut être attribuée à la variation de notre propre risque de crédit.

Emprunts

Les emprunts se composent des éléments suivants :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 déc. 2021	31 déc. 2020
	Total	Total
Emprunts à long terme		
échéant à moins d'un an	-	-
échéant à plus d'un an	120 232	-
Total des emprunts à long terme	120 232	-
Intérêts courus	71	-
Total	120 303 \$	- \$

En 2021, nos emprunts ont enregistré des pertes de change de 1,1 million de dollars (néant en 2020). Nous gérons le risque de change lié à ces emprunts dans le cadre de notre gestion globale des risques de change de l'ensemble de nos actifs et passifs. Voir la note 17 pour des précisions sur notre (profit) ou perte de change consolidé.

Le tableau suivant indique les variations subies par les emprunts par suite des activités de financement :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2021	2020
	Total	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	-	-
Flux de trésorerie nets	119 087	-
Écart de change	1 146	-
Variation des intérêts courus	70	-
Solde à la clôture de l'exercice	120 303 \$	- \$

Le tableau qui suit montre nos positions sur les emprunts à taux fixe et à taux variable, ainsi que les échéances et rendements de ces positions. Les instruments d'emprunt sont présentés ci-dessous selon leur montant nominal pour qu'ils indiquent les liquidités dont nous aurons besoin à leur échéance.

(en milliers de dollars canadiens)

	31 déc. 2021		31 déc. 2020	
Année d'échéance	Instruments d'emprunt émis	Taux d'intérêt* (%)	Instruments d'emprunt émis	Taux d'intérêt* (%)
Émission à taux fixe				
2023	50 624	0.29	-	-
2024	31 640	1.11	-	-
Total partiel	82 264	0.78	-	-
Émission à taux variable				
2032 et par la suite	37 968		-	
Total partiel	37 968	0.13	-	-
Total	120 232 \$		- \$	

* Soit le taux effectif jusqu'à la date d'échéance des instruments à taux fixe et le taux effectif jusqu'à la date de révision du taux d'intérêt des instruments à taux variable.

À la fin de 2021, les flux de trésorerie contractuels, y compris le principal et les intérêts estimés (selon les taux actuels), liés à notre portefeuille d'instruments d'emprunt s'établissaient comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)

	31 déc. 2021
Année d'échéance	
Moins de 1 an	549
De 1 à 3 ans	83 141
De 3 à 5 ans	99
Plus de 5 ans	38 378
Total	122 167 \$

10. Instruments dérivés

Nous gérons le risque de change à l'aide de deux types d'instruments dérivés.

Swaps de devises – Engagements qui consistent à échanger, en deux opérations de change, des flux de trésorerie dans des devises différentes, la première étant effectuée à l'origine au taux au comptant, et la deuxième, à un taux préétabli, à une date ultérieure précise.

Contrats de change à terme – Engagements d'échanger des flux de trésorerie dans différentes devises dont le taux de change est stipulé d'avance, à une date ultérieure prédéterminée.

Pour limiter le risque de crédit associé à nos instruments dérivés, nous ne concluons les swaps de devises et les contrats de change à terme qu'avec EDC.

Les instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur dans l'état de la situation financière. Les notionnels ne sont pas inscrits à l'actif ni au passif dans notre état de la situation financière, car ils ne représentent que la valeur nominale du contrat à laquelle on applique un taux ou un prix pour calculer les flux de trésorerie qui seront échangés.

Nous avons conclu des swaps de devises (pour des durées allant de 3 à 6 mois) avec EDC afin de convertir des fonds canadiens en dollars américains. Au 31 décembre 2021, ces swaps avaient une valeur notionnelle de 240 millions de dollars (172 millions au 31 décembre 2020). Les charges d'intérêts sur ces swaps, de 46 000 \$ (144 000 \$ en 2020), ont été comptabilisées dans l'état du résultat global.

11. Produits différés

Les apports inscrits en tant que produits différés de 1,2 million de dollars (697 000 \$ au 31 décembre 2020) représentent la portion non comptabilisée des apports du donateur Affaires mondiales Canada (« AMC ») pour le projet de facilité d'assistance technique (« FAT »), du donateur Proparco pour le projet Invest2Impact (« I2I ») et du donateur US DFC pour le projet 2X Plus sur l'égalité des genres et l'intersectionnalité. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, des apports de donateurs de 936 000 \$ (587 000 \$ pour le projet I2I et 349 000 \$ pour le projet FAT) ont été comptabilisés en tant que produits (509 000 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 au titre du projet FAT).

En mai 2021, FinDev Canada a obtenu d'AMC une facilité à des conditions de faveur de 75,9 millions de dollars. La facilité est un accord passé entre AMC et FinDev Canada, dont l'objectif est d'exécuter le mandat confié par le gouvernement du Canada à l'égard du redressement postpandémique favorisant l'égalité des genres. Aux termes de cet accord, FinDev Canada détiendra, gèrera, administrera, utilisera et investira les fonds reçus d'AMC dans le cadre de cette facilité. Les résultats financiers de la facilité à des conditions de faveur seront déclarés à AMC et seront consolidés dans les états financiers du gouvernement du Canada, que celui-ci publie séparément et qui sont audités par le Bureau du vérificateur général du Canada. Les produits différés de 11,5 millions de dollars relatifs à la facilité à des conditions de faveur représentent la portion non comptabilisée des apports du donateur AMC pour le projet de cette facilité, dont 9 millions de dollars sont affectés aux charges administratives admissibles et 2,5 millions sont destinés à l'assistance technique (projet FAT lié à la facilité). Les produits différés relatifs à la facilité sont comptabilisés en produits lorsque les charges sont engagées. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, des apports de donateurs de 80 000 \$ ont été comptabilisés en produits (néant pour l'exercice clos le 31 décembre 2020) au titre du projet de la facilité à des conditions de faveur.

Le tableau suivant montre les composantes des produits différés :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Produits différés relatifs aux apports		
AMC : projet FAT	1 279	697
US DFC	51	-
Proparco	(145)	-
	1 185	697
Produits différés relatifs à la facilité à des conditions de faveur		
AMC : charges administratives	9 028	-
AMC : projet FAT	2 500	-
	11 528	-
Total	12 713 \$	697 \$

Le tableau suivant montre les composantes des apports de donateurs comptabilisés en produits :

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2021	2020
Proparco	587	-
AMC : projet FAT	349	509
AMC : facilité à des conditions de faveur	80	-
Total	1 016 \$	509 \$

12. Capital social

Le capital social autorisé de FinDev Canada correspond à 300 millions de dollars, ce qui représente 3 millions d'actions (300 millions de dollars et 3 millions d'actions en 2020). Les actions, d'une valeur nominale de 100 \$ chacune, confèrent le droit à notre actionnaire de toucher un dividende de temps à autre.

13. Gestion du capital

En finançant des sociétés fermées oeuvrant dans des pays en développement ou en acquérant des titres de capitaux propres dans de telles sociétés, nous courons plusieurs risques financiers. L'un de ces risques est le risque d'insuffisance du capital, qui est le risque de subir une perte résultant de l'incapacité à détenir un capital suffisant, ce qui provoquerait l'interruption des activités ou l'insolvabilité de l'entreprise, voire la faillite. Nous gérons notre risque d'insuffisance du capital selon une politique de gestion du capital que le Conseil d'administration a approuvée.

Entre autres choses, cette politique établit l'approche et les méthodes d'évaluation, de surveillance et de gestion du risque d'insuffisance du capital. Elle décrit aussi comment calculer le capital disponible (offre de capital) et le capital requis (demande de capital) périodiquement. Un excédent de capital survient lorsque l'offre de capital dépasse la demande de capital, alors que l'inverse engendre une insuffisance de capital.

Notre méthode de gestion du capital vise l'alignement sur notre société mère, Exportation et développement Canada. La méthode repose sur les principes de Bâle, que les institutions financières du monde entier considèrent comme le meilleur modèle à suivre et qui constituent les normes pour les institutions réglementées.

Cette méthode s'aligne sur le processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (« PIEAFP ») et sert de ligne directrice pour déterminer notre capital requis. Pour FinDev Canada, la demande de capital est calculée au moyen de modèles ou de méthodes qui estiment le capital nécessaire pour couvrir les pertes éventuelles que suppose une cote de solvabilité AA, compte tenu du risque de crédit, du risque opérationnel, du risque de marché et du risque stratégique. L'offre de capital est déterminée à partir de nos états financiers et représente le capital versé et les résultats non distribués.

En outre, le plafond de nos financements par emprunt a été fixé à trois fois nos fonds propres. Ce plafond est surveillé périodiquement, et la capacité d'emprunt est réduite en cas d'insuffisance de capital, à la suite d'une détérioration du profil de risque de notre portefeuille ou d'une réduction de notre capital.

14. Gestion des risques financiers

En finançant des sociétés fermées oeuvrant dans des pays en développement ou en acquérant des titres de capitaux propres dans de telles sociétés, FinDev Canada court plusieurs risques financiers. Approuvé par le Conseil et conçu pour contrôler et atténuer l'exposition de FinDev Canada aux risques financiers, le Cadre de gestion des risques financiers vient établir le système de gouvernance et de surveillance des opérations de financement, des opérations sur titres de capitaux propres et des opérations de trésorerie. Ce cadre dicte la marche à suivre pour assurer une gestion efficace des risques financiers, notamment en précisant les limites que le Conseil doit fixer et les méthodes de surveillance et de communication de l'information.

Les principaux risques financiers auxquels FinDev Canada s'expose sont décrits ci-après.

Risque lié à la comptabilité et à l'information financière

Risque de perte ou de dommage découlant d'une erreur dans la comptabilité ou l'information financière, par exemple, une anomalie significative dans les états financiers, et du non-respect des lois et des règlements en matière de communication de l'information financière.

Risque d'insuffisance du capital

Risque de perte découlant d'un capital insuffisant qui provoquerait l'interruption des activités ou l'insolvabilité de l'entreprise.

Risque de concentration en portefeuille

Risque de perte découlant d'une exposition unique ou d'un groupe d'expositions de nature à engendrer des pertes suffisamment importantes au point de menacer la santé financière de FinDev Canada ou sa capacité à poursuivre ses activités essentielles.

Risque de débiteur

Risque de perte découlant de l'incapacité d'un emprunteur ou d'un garant à respecter ses obligations selon les conditions convenues ou découlant de variations défavorables de la valeur des titres de capitaux propres détenus par FinDev Canada.

Risque d'illiquidité

Risque de perte découlant de l'incapacité de FinDev Canada à amasser ou à emprunter les fonds nécessaires pour pouvoir honorer ses obligations financières.

Risque de marché

Risque de perte découlant d'une fluctuation défavorable des cours du marché, des taux d'intérêt ou des taux de change. Par exemple, le risque de marché pourrait survenir en raison d'une asymétrie de devises entre les actifs et les passifs de FinDev Canada, ou à cause des fonds empruntés à taux d'intérêt fixe qui sont prêtés à un taux d'intérêt variable.

Risque de contrepartie aux opérations de trésorerie

Risque de perte attribuable à l'incapacité d'une contrepartie à une opération de trésorerie ou d'une contrepartie à une opération de transfert de risque à respecter ses obligations selon les conditions convenues.

15. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur représente notre estimation du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou qui serait payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Comme pour toute estimation, l'impossibilité de prévoir l'avenir entraîne un élément d'incertitude. Lorsqu'il s'agit d'estimer la juste valeur de nos instruments financiers, l'incertitude est amplifiée par le nombre élevé d'hypothèses utilisées, y compris celle relative à la pandémie de COVID-19, et par la vaste gamme des techniques d'évaluation acceptables. L'estimation de la juste valeur se fonde sur les conditions du marché à un moment précis et peut donc ne pas refléter les conditions du marché à une date ultérieure. Par conséquent, la juste valeur estimée de nos instruments financiers ne correspondrait pas nécessairement à leur valeur réelle si les instruments étaient échangés sur le marché.

Nous avons instauré des contrôles et politiques pour nous assurer que nos évaluations sont appropriées et réalistes. Les modèles, les méthodes d'évaluation et les paramètres et données relatifs au marché sont soumis à un examen et à une validation périodiques, ainsi qu'à une comparaison avec les valeurs fournies par des tiers.

Nous classons les instruments financiers dans la hiérarchie des justes valeurs selon que les données retenues pour l'évaluation sont observables ou non.

- *Niveau 1* - La juste valeur est fondée sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- *Niveau 2* - La juste valeur est déterminée à l'aune de données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement (à savoir les prix) ou indirectement (à savoir les données dérivées du prix).
- *Niveau 3* - La juste valeur est déterminée d'après des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Les hypothèses et les techniques d'évaluation que nous utilisons pour estimer la juste valeur sont décrites ci-après.

Prêts

Les prêts sont classés comme des instruments financiers de niveau 2 et de niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs. La juste valeur des prêts classés au niveau 2 s'établissait à 215,3 millions de dollars (79,3 millions en 2020), et celle des prêts classés au niveau 3 correspondait à 46,3 millions de dollars (23,2 millions en 2020). La valeur comptable de nos prêts au 31 décembre 2021 se chiffrait à 251,5 millions de dollars (97,6 millions au 31 décembre 2020).

Titres négociables

Nous estimons la juste valeur des titres négociables d'après les prix observables sur le marché. S'il est impossible de connaître ces prix, nous déterminons la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie futurs par une courbe de taux appropriée. Tous nos titres négociables sont classés au niveau 1.

Placements

Notre approche relative à l'évaluation de la juste valeur est fondée sur les lignes directrices contenues dans les *International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines*. Suivant le type de placement direct, nous estimons la juste valeur selon l'une des méthodes suivantes : les approches fondées sur le marché (notamment en utilisant le cours d'une action d'après les données de marché disponibles, le prix d'un titre récemment inclus dans le portefeuille de placements, des multiples ou des données de référence sectorielles); les approches fondées sur les bénéfices (telles que l'actualisation des flux de trésorerie); l'approche fondée sur le coût de remplacement (comme celui de l'actif net). Notre évaluation des fonds se base sur les états financiers les plus récents publiés au sujet des fonds. Les évaluations sont établies par la direction et approuvées par un comité d'évaluation indépendant. Les méthodes d'évaluation sont constamment validées et étalonnées au moyen de discussions avec les coinvestisseurs et les intervenants du marché, compte tenu de tous les événements connus du marché.

Au 31 décembre 2021, nous détenions deux placements dont les méthodes d'évaluation étaient fondées sur des données non observables : la méthode du premier avait utilisé un multiple des ventes de 1,96 qui a donné lieu à une juste valeur de 25,4 millions de dollars, et celle du second avait utilisé un taux d'actualisation moyen pondéré de 13,42 % qui a donné lieu à une juste valeur de 14,8 millions de dollars.

Le tableau suivant présente un rapprochement des justes valeurs de niveau 3 entre 2021 et 2020 en ce qui concerne les placements :

(en milliers de dollars canadiens)	2021	2020
Solde à l'ouverture de l'exercice	68 255	51 315
Déboursements pour les placements	35 377	20 028
Pertes latentes comptabilisées en autres (produits) ou charges	(3 998)	(561)
Encaissements sur les placements	(1 954)	(599)
Écart de change	(151)	(1 928)
Solde à la clôture de l'exercice	97 529 \$	68 255 \$
Total des pertes de l'exercice, porté au résultat global au titre des instruments détenus à la clôture de l'exercice	(3 998) \$	(561) \$

En 2021, une analyse de sensibilité a été réalisée à l'aide d'autres hypothèses possibles en vue de recalculer la juste valeur de nos instruments financiers de niveau 3. La juste valeur des instruments financiers de niveau 3 est fondée, en tout ou en partie, sur des données non observables. Lors de la préparation des états financiers, des niveaux appropriés sont retenus pour les paramètres des données non observables pour que celles-ci soient cohérentes avec les données de marché actuelles ou le jugement de la direction.

Afin d'analyser la sensibilité de nos placements de niveau 3, nous avons ajusté les données non observables. Les données non observables utilisées dans l'évaluation de nos placements de niveau 3 peuvent comprendre une ou plusieurs des données suivantes : multiple des ventes, décote d'illiquidité, multiple du BAIIA et taux d'actualisation. Lorsque plusieurs données non observables se trouvent en situation de choc, aucune compensation n'est envisagée, ce qui entraîne la variation la plus élevée, favorable ou défavorable. Les résultats de l'analyse de nos placements de niveau 3 se retrouvent dans une fourchette allant d'un écart défavorable de 12,9 millions de dollars à un écart favorable de 12,9 millions.

Instruments dérivés

Les contrats de change à terme et les swaps de devises sont évalués en fonction des notionnels actualisés selon la courbe de taux des devises respectives, les valeurs actualisées étant converties au taux de change au comptant du dollar canadien. Tous nos instruments dérivés sont classés au niveau 2.

Emprunts

Les emprunts au coût amorti, classés comme instruments financiers de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs, avaient une juste valeur de 120,1 millions de dollars (néant au 31 décembre 2020) et une valeur comptable de 120,3 millions de dollars (néant au 31 décembre 2020).

16. Obligations contractuelles

Dans le cadre de nos activités normales, nous concluons des contrats qui nous engagent à faire des paiements minimaux futurs.

Les obligations d'achat comprennent les obligations qui constituent des accords juridiquement contraignants, aux termes desquels nous avons convenu d'acheter des quantités minimales précises de produits et de services dont le prix est défini comme fixe, minimal ou variable sur une période précise.

Au 31 décembre 2021, les obligations d'achat non présentées dans les notes afférentes aux états financiers s'élevaient à 2,1 millions de dollars (1,9 million au 31 décembre 2020).

17. Autres (produits) ou charges

(en milliers de dollars canadiens)	2021	2020
(Profit) ou perte net latent sur les placements*	3 848	931
(Profit) ou perte de change	67	(605)
(Profit) ou perte net latent sur les dérivés	(7)	176
(Profit) ou perte net latent sur les titres négociables	(5)	(12)
Total des autres (produits) ou charges	3 903 \$	490 \$

* Perte latente sur les placements qui résulte des commissions de gestion de 4,7 millions de dollars (1,4 million en 2020) sur les placements dans des fonds, diminuées des ajustements favorables de la juste valeur, soit 0,9 million de dollars (0,5 million en 2020).

18. Régimes de prestations de retraite

FinDev Canada participe à quatre régimes d'avantages d'EDC. Il existe deux régimes de retraite qui contiennent des composantes à prestations déterminées et à cotisations déterminées, soit le Régime de retraite enregistré (« RRE ») et le Régime de retraite complémentaire (« RRC »), ainsi que deux autres régimes d'avantages. Pour obtenir une description détaillée de ces régimes, veuillez consulter la note 31 du Rapport annuel 2021 d'EDC. Nous capitalisons ces avantages en fonction d'un taux d'attribution déterminé par EDC. En 2021, notre contribution à la capitalisation de notre participation au régime d'avantages s'est établie à 562 000 \$ (430 000 \$ au 31 décembre 2020), somme incluse dans les salaires et avantages.

19. Transactions entre parties liées

Apports d’Affaires mondiales Canada

Les apports de donateurs que FinDev Canada a reçus comprennent ceux venant d’Affaires mondiales Canada (« AMC »). Les apports reçus d’AMC en 2021 comprennent une facilité de 75,9 millions de dollars dans le cadre de laquelle FinDev Canada détiendra, gèrera, administrera, utilisera et investira des fonds, dont les résultats financiers seront déclarés à AMC et seront consolidés dans les états financiers du gouvernement du Canada. Les montants de la partie de la facilité destinée aux charges administratives sont comptabilisés dans nos états financiers consolidés en tant que produits différés jusqu’à ce qu’ils soient acquis. Les produits différés représentent la portion non comptabilisée des apports des donateurs. Voir la note 11 pour d’autres précisions.

Instruments dérivés

Comme la note 10 le mentionne, FinDev Canada conclut des swaps de devises et des contrats de change à terme avec EDC.

Emprunts

Comme il est mentionné à la note 9, FinDev Canada a reçu d’EDC des emprunts à terme et à taux fixe, ainsi que des emprunts renouvelables à taux variable. Les emprunts ont été effectués dans des conditions commerciales normales, entre autres, à des taux d’intérêt de marché. Au 31 décembre 2021, l’encours des emprunts contractés avec EDC se chiffrait à 120,3 millions de dollars (néant au 31 décembre 2020).

Dette envers Exportation et développement Canada

En 2021, FinDev Canada a versé 1,2 million de dollars à EDC (1,3 million en 2020) en contrepartie de services contractuels communs, pour les besoins du siège social et pour des rôles spécialisés. La prestation des services communs est régie par une série d’accords de service qui reflètent les meilleures pratiques de l’industrie. Les montants dus à EDC pour des services communs, chiffrés à 785 000 \$ au 31 décembre 2021 (964 000 \$ au 31 décembre 2020), ne portent pas intérêt et ne sont pas assujettis à des modalités de remboursement précises.

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants, définis comme étant les personnes ayant l’autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de FinDev Canada, englobent le Conseil d’administration et l’équipe de direction.

La rémunération payée ou à payer aux principaux dirigeants au cours de l’exercice, y compris les avantages autres qu’en trésorerie qui sont imposables, s’est élevée à 1,5 million de dollars (2,5 millions en 2020).